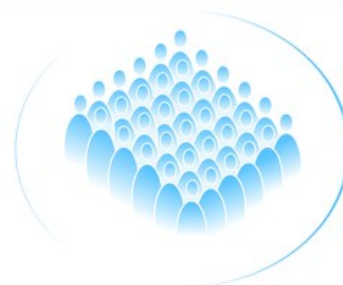


DOCUMENT CADRE PROGRAMME MONDIAL D'APPUI A L'EAU POUR TOUS

PROGRAMME MONDIAL D'APPUI
A L'EAU POUR TOUS



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —

UNE MISSION DE L'AMD

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	8
I — NATURE, PORTÉE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME	9
II — CONTEXTE ET JUSTIFICATION	11
III — VISION, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS	13
III.1. Vision	14
III.2. Objectif général	14
III.3. Objectifs spécifiques	14
III.4. Résultats attendus	14
IV — AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION	16
IV.1. Principes de structuration des axes stratégiques	17
IV.2. Axe stratégique 1 : Gouvernance et gestion durable des ressources hydriques	17
IV.3. Axe stratégique 2 : Accès aux services d'eau potable et d'assainissement	17
IV.4. Axe stratégique 3 : Innovation, connaissance et renforcement des capacités sectorielles	17
IV.5. Domaines d'intervention et complémentarités intersectorielles	18
V — Architecture et organisation du Programme	19
V.1. Structuration générale du Programme	20
V.2. Articulation entre Programme, projets et initiatives	20
V.3. Rôle des observatoires mondiaux et structures opérationnelles de l'AMD	20
V.4. Évolutivité et adaptabilité du cadre programmatique	20
VI — GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	22
VI.1. Enjeux de la gouvernance du Programme	23
VI.2. Principes généraux de gouvernance	23
VI.3. Niveau stratégique de gouvernance	23
VI.4. Pilotage programmatique sectoriel	23
VI.5. Articulation avec les États et les partenaires	24
VII — MISE EN ŒUVRE ET INSCRIPTION DES PROJETS	25
VII.1. Logique générale de mise en œuvre	26
VII.2. Inscription des projets dans le Programme	26
VII.3. Coordination opérationnelle	26
VIII — PARTENARIATS, FINANCEMENT ET DURABILITÉ	28
VIII.1. Partenariats stratégiques	29
VIII.2. Mobilisation et gestion des ressources financières	29
VIII.3. Mécanismes de financement programmatique	29
VIII.4. Durabilité financière du Programme	30

IX — SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION	31
IX.1. Cadre de résultats et indicateurs sectoriels	32
IX.2. Dispositif de suivi et d'évaluation	32
IX.3. Redevabilité et communication des résultats	32
X — GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET PÉRENNITÉ	34
X.1. Gestion des risques et conformité	35
X.2. Durabilité institutionnelle et opérationnelle	35
CONCLUSION	35

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous constitue l'un des cadres programmatiques sectoriels à travers lequel l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) structure son engagement dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de la sécurité hydrique. Il s'inscrit dans une approche de long terme visant à dépasser les interventions fragmentées et les réponses ponctuelles, afin de soutenir des transformations durables des politiques publiques, des systèmes de gouvernance de l'eau et des capacités institutionnelles du secteur.

Dans de nombreux pays, l'accès équitable, durable et sécurisé à l'eau demeure confronté à des contraintes structurelles majeures. Les insuffisances en matière d'infrastructures hydrauliques, de gouvernance des ressources en eau, de planification territoriale, de financement, d'assainissement et de gestion durable des ressources hydriques limitent la capacité des États à répondre efficacement aux besoins croissants des populations. Ces difficultés sont aggravées par la croissance démographique, l'urbanisation accélérée, les inégalités territoriales, les effets du changement climatique, la dégradation des écosystèmes et l'intensification des pressions exercées sur les ressources en eau.

Face à ces enjeux, le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous propose un cadre sectoriel structurant destiné à organiser, coordonner et renforcer les interventions soutenues par l'AMD et ses partenaires. Le Programme vise à accompagner les États dans la consolidation de systèmes de gouvernance de l'eau plus résilients, inclusifs, durables et capables de garantir un accès sécurisé à l'eau et aux services d'assainissement. Il privilégie une approche systémique fondée sur le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration de la gouvernance hydrique, la gestion intégrée des ressources en eau et l'intégration des enjeux liés à l'eau dans les politiques de développement durable.

Le Programme s'aligne sur les principaux cadres internationaux relatifs à l'eau et au développement durable, notamment les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, en particulier l'ODD 6 relatif à l'eau propre et à l'assainissement, ainsi que les orientations des Nations Unies, de la Banque mondiale, du PNUD, de l'UNESCO, de l'UNICEF et des autres institutions internationales intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

L'action du Programme s'organise autour de plusieurs axes stratégiques complémentaires portant notamment sur le renforcement de la gouvernance de l'eau et des services d'assainissement, l'amélioration de l'accès équitable aux services hydriques essentiels, la protection et la gestion durable des ressources en eau, le développement des capacités techniques et institutionnelles, ainsi que le renforcement des systèmes d'information, de planification et d'innovation dans le secteur hydraulique.

À travers cette approche programmatique, le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous vise à produire des changements structurels durables à l'échelle sectorielle. Les résultats attendus portent notamment sur une meilleure cohérence des politiques et interventions liées à l'eau, un renforcement des capacités nationales de gouvernance et de régulation, une amélioration de l'accès aux services d'eau et d'assainissement, ainsi qu'une résilience accrue des systèmes hydriques face aux crises environnementales, climatiques et sanitaires.

Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous constitue ainsi un instrument stratégique de coordination, de dialogue et d'orientation de l'action sectorielle autour d'une vision commune de la sécurité hydrique et du développement durable. Il vise à contribuer à la réduction des vulnérabilités

liées à l'eau, à la préservation des ressources hydriques et au renforcement des capacités des États à soutenir des trajectoires de développement inclusives, résilientes et durables.

AVANT-PROPOS

L'accès à l'eau constitue un enjeu fondamental du développement humain durable. Ressource indispensable à la vie, à la santé publique, à la sécurité alimentaire, à la stabilité sociale et aux activités économiques, l'eau occupe une place centrale dans les trajectoires de développement des États et des territoires. Sa disponibilité, sa qualité et sa gestion conditionnent directement la capacité des sociétés à répondre aux besoins essentiels des populations et à construire des modèles de développement résilients et durables.

Malgré les progrès enregistrés dans plusieurs régions du monde, de profondes inégalités persistent en matière d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. Dans de nombreux contextes, les infrastructures demeurent insuffisantes, les capacités institutionnelles limitées et les mécanismes de gouvernance fragiles. Les pressions démographiques, l'urbanisation rapide, la dégradation des écosystèmes, les effets du changement climatique et les usages concurrentiels des ressources hydriques accentuent les tensions et fragilisent davantage les systèmes de gestion de l'eau.

Ces défis révèlent les limites des approches fragmentées fondées sur des interventions ponctuelles insuffisamment articulées aux politiques publiques et aux dynamiques territoriales. Si certaines initiatives permettent de répondre à des besoins immédiats, elles peinent souvent à produire des transformations structurelles durables lorsqu'elles ne s'inscrivent pas dans des cadres sectoriels cohérents, capables de renforcer durablement les systèmes de gouvernance, de planification et de gestion des ressources en eau.

Dans ce contexte, l'Association Mondiale pour le Développement a fait le choix d'inscrire son action dans le secteur de l'eau à travers une approche programmatique structurée. Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous vise à offrir un cadre sectoriel de référence destiné à renforcer la cohérence, la lisibilité et l'impact des interventions liées à l'eau, à l'assainissement et à la sécurité hydrique. Il a vocation à accompagner les États et les acteurs sectoriels dans la construction de systèmes hydriques plus inclusifs, plus résilients et capables de soutenir durablement les dynamiques de développement humain, économique et environnemental.

H. Benjamin GNIMADI

Président Exécutif

INTRODUCTION

Les enjeux liés à l'eau occupent aujourd'hui une place déterminante dans les dynamiques contemporaines de développement durable. L'accès sécurisé aux ressources hydriques, la disponibilité des services d'assainissement et la capacité des États à gérer durablement leurs ressources en eau influencent directement la santé publique, la sécurité alimentaire, la stabilité territoriale, la productivité économique et la préservation des écosystèmes. Dans de nombreux contextes, les problématiques hydriques ne relèvent plus uniquement des infrastructures ou de l'approvisionnement, mais constituent désormais des enjeux stratégiques de gouvernance, de résilience et de soutenabilité.

Les transformations environnementales et climatiques accentuent considérablement la pression exercée sur les ressources hydriques. La variabilité pluviométrique, les sécheresses récurrentes, les inondations, la dégradation des bassins versants et la pollution croissante des ressources en eau fragilisent les équilibres hydrologiques et réduisent la capacité des systèmes existants à répondre durablement aux besoins des populations. À ces facteurs s'ajoutent l'expansion démographique, l'urbanisation rapide et l'augmentation des besoins agricoles, industriels et énergétiques, qui intensifient les usages concurrents de l'eau et multiplient les risques de tensions territoriales et sociales.

Dans de nombreux pays, les réponses apportées à ces défis demeurent insuffisamment coordonnées. Les interventions sont souvent développées sous forme d'initiatives dispersées, concentrées sur des besoins immédiats ou des périmètres limités, sans articulation durable avec les politiques publiques nationales, les stratégies territoriales ou les mécanismes de gouvernance sectorielle. Cette fragmentation réduit la capacité des institutions à planifier à long terme, à mutualiser les ressources et à consolider des résultats durables à l'échelle des systèmes hydriques.

L'expérience internationale montre pourtant que la sécurisation durable de l'accès à l'eau nécessite des approches intégrées, capables d'articuler infrastructures, gouvernance, protection des ressources naturelles, gestion territoriale, innovation et renforcement institutionnel. Une telle approche implique de dépasser la logique de projets isolés pour construire des cadres programmatiques permettant d'inscrire les interventions dans des trajectoires cohérentes de transformation sectorielle.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous. Ce Programme a vocation à constituer un cadre de référence structurant destiné à organiser l'action sectorielle autour d'une vision commune de la sécurité hydrique et de la gestion durable de l'eau. En cohérence avec les orientations générales des Programmes mondiaux de l'AMD, il propose une approche intégrée visant à soutenir les politiques publiques, à renforcer les capacités institutionnelles et à favoriser des modèles de gouvernance de l'eau plus résilients, inclusifs et adaptés aux défis contemporains du développement durable.

I — NATURE, PORTÉE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME



Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous constitue le dispositif programmatique sectoriel par lequel l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) organise, oriente et consolide son engagement dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la gestion durable des ressources hydriques. Il s'agit d'un cadre stratégique de référence destiné à structurer l'action sectorielle, à favoriser la cohérence des interventions et à inscrire les initiatives soutenues dans une perspective durable de transformation des systèmes hydriques et des mécanismes de gouvernance de l'eau.

Le Programme ne se limite pas à un ensemble d'opérations techniques ou d'investissements hydrauliques. Il s'inscrit dans une logique de structuration sectorielle visant à accompagner les États et les acteurs concernés dans l'amélioration progressive des mécanismes de gestion, de régulation, de planification et de préservation des ressources hydriques. L'ambition poursuivie repose sur une approche intégrée capable d'articuler les dimensions institutionnelles, environnementales, sociales, territoriales et techniques du secteur de l'eau.

Par sa nature programmatique, le dispositif privilégie les transformations systémiques plutôt que les réponses ponctuelles aux déficits d'accès ou aux situations de crise. Les interventions soutenues dans ce cadre sont conçues comme des contributions à des trajectoires durables de sécurisation de l'eau, de renforcement de la résilience territoriale et d'amélioration de la gouvernance hydrique. Cette orientation vise à favoriser l'appropriation institutionnelle, la continuité des politiques sectorielles et la consolidation progressive des capacités nationales.

Au sein de l'architecture globale de l'AMD, le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous occupe une fonction d'articulation entre les orientations stratégiques générales de l'Association et les initiatives opérationnelles mises en œuvre dans le secteur hydraulique. Il traduit les priorités institutionnelles de l'AMD dans le champ spécifique de l'eau et fournit un cadre de référence destiné à guider l'inscription, la coordination et la complémentarité des projets et initiatives sectorielles.

La portée du Programme couvre l'ensemble des dimensions liées à la gestion durable de l'eau et des services associés. Elle englobe notamment l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la gouvernance des ressources hydriques, la gestion intégrée des bassins, la protection des écosystèmes aquatiques, la résilience climatique, les infrastructures hydrauliques, les systèmes d'information hydrologique ainsi que le développement des capacités techniques et institutionnelles.

La valeur stratégique du Programme réside dans sa capacité à offrir un cadre lisible, évolutif et structurant pour l'organisation de l'action sectorielle. En renforçant l'alignement des interventions avec les politiques publiques nationales, les engagements internationaux et les priorités territoriales, il contribue à améliorer la cohérence des initiatives, la qualité du pilotage sectoriel et la durabilité des investissements réalisés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

II — CONTEXTE ET JUSTIFICATION



Les problématiques liées à l'eau connaissent aujourd'hui une intensification majeure sous l'effet des transformations environnementales, démographiques et économiques. Dans de nombreuses régions, la disponibilité des ressources hydriques devient de plus en plus fragile alors même que les besoins augmentent sous l'effet de la croissance des populations, de l'urbanisation, du développement agricole et des activités industrielles. Cette pression croissante accentue les déséquilibres entre les ressources disponibles et les besoins des territoires, compromettant l'accès durable à l'eau et aux services d'assainissement.

Les effets du changement climatique aggravent ces vulnérabilités. Les sécheresses prolongées, les inondations récurrentes, la dégradation des bassins hydrographiques, la pollution des ressources en eau et les perturbations des cycles hydrologiques fragilisent les systèmes existants et réduisent leur capacité de résilience. Ces dynamiques ont des répercussions directes sur la santé publique, la sécurité alimentaire, les équilibres environnementaux et les conditions de développement économique et social.

Dans de nombreux contextes, les systèmes de gouvernance de l'eau demeurent confrontés à des contraintes structurelles importantes. Les insuffisances institutionnelles, les limites des mécanismes de régulation, le déficit de planification territoriale, la faiblesse des infrastructures hydrauliques et les difficultés de maintenance réduisent l'efficacité des politiques publiques et accentuent les disparités d'accès entre les territoires et les populations.

Parallèlement, les réponses apportées à ces défis restent souvent fragmentées et insuffisamment coordonnées. De nombreuses interventions sont mises en œuvre sous forme d'initiatives ponctuelles, faiblement articulées aux stratégies nationales et aux dynamiques sectorielles de long terme. Cette dispersion des actions limite la consolidation des résultats, réduit les capacités de pilotage et freine l'émergence de systèmes hydriques durables et résilients.

Face à ces constats, la mise en place de cadres programmatiques intégrés apparaît comme une nécessité stratégique. Une telle approche permet d'organiser l'action sectorielle autour d'orientations communes, de renforcer la cohérence des interventions et de favoriser une articulation durable entre gouvernance, infrastructures, protection des ressources hydriques et développement territorial. Elle contribue également à améliorer la coordination des acteurs et la continuité des politiques publiques dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

C'est dans cette perspective que le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous a été élaboré. Le Programme constitue pour l'Association Mondiale pour le Développement un cadre stratégique destiné à accompagner les États et les acteurs sectoriels dans le renforcement durable des systèmes de gestion de l'eau, de l'assainissement et des ressources hydriques. À travers une approche intégrée, il vise à promouvoir des modèles de gouvernance plus résilients, à améliorer durablement l'accès aux services essentiels et à soutenir des trajectoires de développement compatibles avec les enjeux climatiques, environnementaux et humains contemporains.

III — VISION, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS



III.1. Vision

La vision portée par le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous vise à contribuer à l'émergence de systèmes de gouvernance de l'eau capables de garantir un accès durable, équitable et sécurisé aux ressources hydriques et aux services d'assainissement. Cette vision intègre également la préservation des écosystèmes et la résilience des territoires face aux pressions climatiques, environnementales et démographiques.

Inscrite dans une perspective de long terme, cette orientation stratégique considère la sécurité hydrique comme un pilier essentiel du développement humain durable, de la stabilité sociale et de la transformation économique, en soutenant des modèles de gestion intégrée des ressources en eau fondés sur la durabilité, l'efficacité institutionnelle et l'appropriation nationale.

III.2. Objectif général

L'objectif général du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous consiste à structurer et renforcer les interventions soutenues dans le secteur de l'eau et de l'assainissement afin de favoriser l'amélioration durable des systèmes hydriques, de la gouvernance sectorielle et des mécanismes d'accès aux services essentiels. À travers cette orientation, le Programme vise à accompagner les États et les acteurs concernés dans le développement de cadres de gestion plus performants, capables de répondre aux besoins des populations, de sécuriser les usages des ressources hydriques et de soutenir des dynamiques territoriales compatibles avec les exigences environnementales et climatiques contemporaines.

III.3. Objectifs spécifiques

Afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif général, le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous s'appuie sur plusieurs objectifs spécifiques destinés à renforcer de manière complémentaire les différentes dimensions du secteur hydraulique et de l'assainissement.

À ce titre, les objectifs spécifiques du Programme sont les suivants :

- Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs intervenant dans la gestion de l'eau et de l'assainissement ;
- Améliorer l'accès des populations aux services d'approvisionnement en eau potable et aux infrastructures d'assainissement, notamment dans les territoires insuffisamment desservis ;
- Promouvoir des mécanismes de gouvernance hydrique favorisant une gestion durable, transparente et concertée des ressources en eau ;
- Soutenir la préservation des ressources hydriques et des écosystèmes associés face aux pressions environnementales et climatiques ;
- Développer les dispositifs de planification, de suivi et d'information permettant d'améliorer la gestion des ressources en eau et la prise de décision sectorielle ;
- Encourager l'intégration des enjeux liés à l'eau, à l'assainissement et à la résilience climatique dans les politiques publiques et les dynamiques territoriales de développement.

III.4. Résultats attendus

Les résultats attendus du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous portent sur des évolutions structurelles destinées à améliorer durablement l'organisation, la performance et la soutenabilité du secteur de l'eau et de l'assainissement. L'ambition poursuivie consiste à renforcer la capacité des institutions et des acteurs sectoriels à développer des réponses cohérentes, adaptées aux réalités territoriales et capables de produire des effets durables sur les conditions de vie des populations et la gestion des ressources hydriques.

Dans cette perspective, les principaux résultats attendus du Programme se déclinent notamment comme suit :

- Une amélioration de la structuration du secteur de l'eau et de l'assainissement à travers des mécanismes de gouvernance plus cohérents et mieux coordonnés ;
- Un renforcement des capacités nationales et territoriales de planification, de gestion et de régulation des ressources hydriques et des services associés ;
- Une progression de l'accès des populations aux services d'eau potable et d'assainissement, particulièrement dans les zones vulnérables et insuffisamment couvertes ;
- Une meilleure intégration des enjeux environnementaux, climatiques et territoriaux dans les politiques et stratégies liées à l'eau ;
- Un développement accru des dispositifs de suivi, d'information et de gestion des données hydriques favorisant une prise de décision fondée sur des données probantes ;
- Une consolidation de la résilience des systèmes hydriques face aux risques climatiques, environnementaux et sanitaires ;
- Une amélioration de la complémentarité entre les interventions sectorielles, contribuant à réduire la dispersion des initiatives et à renforcer l'impact collectif des actions engagées.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 1 Renforcer les capacités institutionnelles des systèmes de gouvernance de l'eau
- 2 Améliorer l'accès des populations aux services d'eau potable et d'assainissement
- 3 Promouvoir des mécanismes de gouvernance durable des ressources hydriques
- 4 Soutenir la préservation des ressources en eau face aux risques climatiques
- 5 Développer les dispositifs de planification et de gestion intégrée
- 6 Encourager l'intégration des enjeux liés à l'eau dans les politiques publiques

RÉSULTATS ATTENDUS

- 1 Une amélioration de la structuration du secteur de l'eau et de l'assainissement
- 2 Un renforcement des capacités nationales et territoriales de gestion
- 3 Une progression de l'accès des populations aux services essentiels
- 4 Une meilleure intégration des enjeux environnementaux et climatiques
- 5 Un développement accru des dispositifs de suivi et d'information
- 6 Une consolidation de la résilience des systèmes hydriques
- 7 Une amélioration de la complémentarité entre les interventions sectorielles

Synthèse — objectifs spécifiques et résultats attendus du Programme

IV — AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION



IV.1. Principes de structuration des axes stratégiques

Les axes stratégiques du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous constituent les principaux cadres d'orientation de l'action sectorielle. Leur structuration vise à organiser les interventions autour de priorités cohérentes permettant de renforcer durablement la gouvernance de l'eau, l'accès aux services essentiels, la préservation des ressources hydriques et la résilience des territoires face aux pressions environnementales et climatiques.

L'approche retenue privilégie une vision intégrée du secteur de l'eau, articulant dimensions institutionnelles, techniques, territoriales et environnementales. Cette organisation permet de favoriser la complémentarité des interventions, d'améliorer la coordination des actions et d'adapter les réponses programmatiques aux réalités et priorités propres à chaque contexte national ou local.

IV.2. Axe stratégique 1 : Gouvernance et gestion durable des ressources hydriques

Le premier axe stratégique du Programme porte sur le renforcement de la gouvernance de l'eau et l'amélioration des mécanismes de gestion des ressources hydriques. L'objectif est de soutenir des systèmes capables d'assurer une utilisation durable, équilibrée et sécurisée des ressources en eau, tout en renforçant les capacités institutionnelles de planification, de régulation et de coordination sectorielle.

Les interventions relevant de cet axe visent notamment l'appui aux politiques publiques de l'eau, le développement des dispositifs de gestion intégrée des ressources hydriques, le renforcement des cadres réglementaires et l'amélioration des systèmes de suivi et de gestion des données hydrologiques. Une attention particulière est également accordée à la préservation des bassins versants, à la protection des ressources stratégiques et à l'intégration des enjeux climatiques et environnementaux dans les mécanismes de gouvernance hydrique.

IV.3. Axe stratégique 2 : Accès aux services d'eau potable et d'assainissement

Le deuxième axe stratégique vise à améliorer durablement l'accès des populations aux services d'approvisionnement en eau potable et aux infrastructures d'assainissement. L'action menée dans ce cadre privilégie le développement de services accessibles, fiables et adaptés aux réalités territoriales, en particulier dans les zones exposées à des déficits importants de couverture et d'équipements.

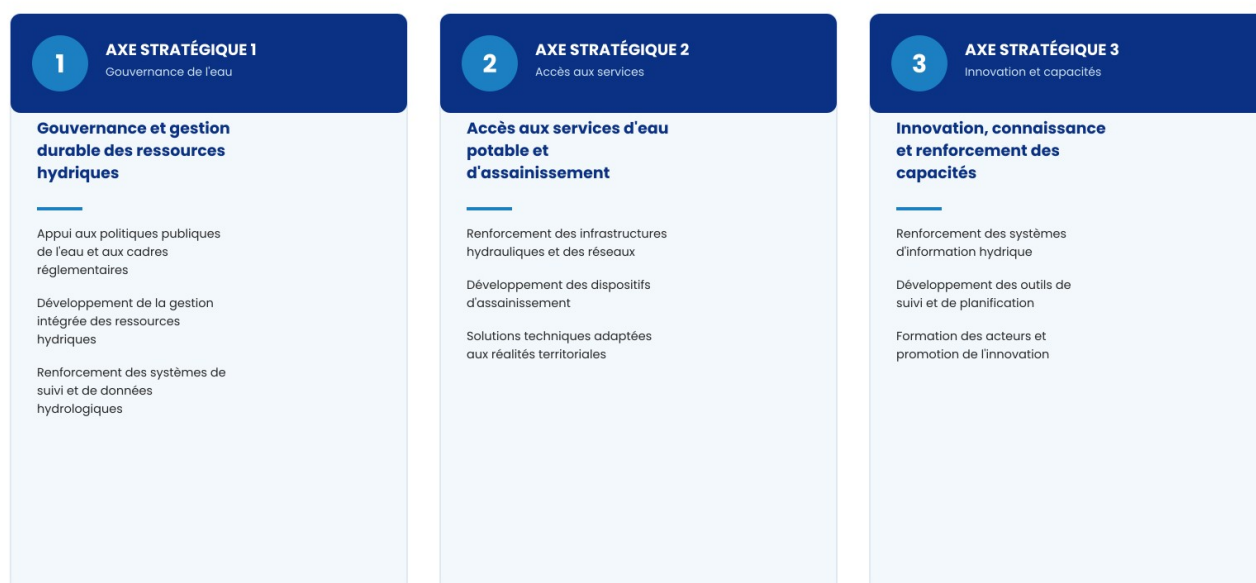
Les interventions soutenues portent notamment sur le renforcement des infrastructures hydrauliques, l'amélioration des réseaux de distribution, le développement des dispositifs d'assainissement et la promotion de solutions techniques adaptées aux contextes locaux. Une attention particulière est accordée à la réduction des inégalités d'accès, à la qualité des services fournis et à la prise en compte des enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux associés à l'eau et à l'assainissement.

IV.4. Axe stratégique 3 : Innovation, connaissance et renforcement des capacités sectorielles

Le troisième axe stratégique porte sur le développement des capacités techniques, institutionnelles et informationnelles nécessaires à l'amélioration du pilotage du secteur de l'eau et de l'assainissement. Il vise à renforcer la production, l'analyse et l'utilisation des connaissances afin de soutenir des décisions plus efficaces, adaptées aux réalités territoriales et fondées sur des données fiables.

Les interventions soutenues dans ce cadre concernent notamment le renforcement des systèmes d'information hydrique, le développement des outils de suivi et de planification, la

formation des acteurs sectoriels ainsi que la promotion de l'innovation technique et organisationnelle. Une attention particulière est accordée à la diffusion des bonnes pratiques, à la capitalisation des expériences et à l'amélioration continue des mécanismes de gouvernance et de gestion des services hydriques.



Les trois axes stratégiques du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous

IV.5. Domaines d'intervention et complémentarités intersectorielles

Les axes stratégiques du Programme se déclinent en plusieurs domaines d'intervention prioritaires définis en fonction des besoins sectoriels, des vulnérabilités territoriales et des enjeux liés à la sécurité hydrique. Ces domaines peuvent notamment concerner l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement, la gestion intégrée des ressources en eau, la préservation des bassins versants, la résilience climatique, l'hydraulique communautaire, les systèmes d'information hydrologique ainsi que la gouvernance des services publics de l'eau.

Le Programme accorde également une importance particulière aux complémentarités intersectorielles afin de renforcer la cohérence des interventions et leur impact sur le développement durable. Les actions menées dans le secteur de l'eau sont ainsi articulées avec d'autres domaines tels que la santé publique, l'agriculture, l'environnement, l'éducation, l'aménagement du territoire et la protection sociale, dans une logique intégrée prenant en compte les interactions entre ressources hydriques, conditions de vie des populations et dynamiques de développement territorial.

V — ARCHITECTURE ET ORGANISATION DU PROGRAMME



V.1. Structuration générale du Programme

Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous repose sur une architecture programmatique destinée à assurer la cohérence, la continuité et la lisibilité de l'action sectorielle dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Cette organisation permet d'articuler les orientations stratégiques du Programme avec les interventions développées aux différentes échelles territoriales, tout en favorisant une consolidation des résultats à l'échelle sectorielle.

La structuration du Programme établit une distinction claire entre le cadre programmatique, les mécanismes de pilotage et les initiatives opérationnelles mises en œuvre sur le terrain. Cette organisation vise à renforcer la complémentarité des interventions, à améliorer leur inscription dans les priorités sectorielles et à faciliter le suivi des contributions apportées aux objectifs de développement liés à l'eau, à l'assainissement et à la sécurité hydrique.

V.2. Articulation entre Programme, projets et initiatives

Les projets et initiatives développés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement s'inscrivent dans le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous comme des contributions programmatiques participant à une dynamique sectorielle commune. Cette articulation permet de positionner chaque intervention au regard des priorités stratégiques du Programme, tout en maintenant les mécanismes propres de conception, de financement et de mise en œuvre des projets.

V.3. Rôle des observatoires mondiaux et structures opérationnelles de l'AMD

Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous s'appuie sur les observatoires et les structures techniques de l'Association Mondiale pour le Développement afin de renforcer la qualité du pilotage sectoriel et la production de connaissances stratégiques. Ces entités contribuent à l'analyse des dynamiques hydriques, à l'identification des vulnérabilités territoriales et à l'élaboration d'orientations permettant d'éclairer la programmation et la prise de décision.

L'articulation entre les dispositifs programmatiques et les mécanismes de production de données favorise une meilleure compréhension des enjeux liés à l'eau, à l'assainissement et aux ressources hydriques. Elle permet également d'améliorer les capacités d'anticipation, de suivi et d'évaluation du Programme, tout en renforçant la cohérence des interventions et l'adaptation des réponses sectorielles aux évolutions environnementales, climatiques et territoriales.

À travers cette logique d'inscription programmatique, les interventions sont structurées de manière à favoriser leur complémentarité, à limiter les risques de dispersion et à renforcer leur contribution aux résultats sectoriels recherchés. Cette approche facilite également la consolidation des acquis, l'amélioration du pilotage sectoriel et le développement de synergies entre les différents acteurs intervenant dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des ressources hydriques.

V.4. Évolutivité et adaptabilité du cadre programmatique

Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous est conçu comme un cadre programmatique évolutif capable de s'adapter aux transformations des contextes hydriques, environnementaux et institutionnels. Cette flexibilité permet d'intégrer progressivement de nouveaux enjeux, d'ajuster les priorités sectorielles et de renforcer la pertinence des orientations stratégiques en fonction des réalités territoriales et des besoins émergents.

Tout en assurant la stabilité nécessaire à la planification et à la continuité de l'action sectorielle, le Programme conserve une capacité d'adaptation destinée à accompagner les évolutions des politiques publiques, les mutations climatiques, les innovations techniques et les dynamiques de

développement. Cette approche favorise l'amélioration continue des mécanismes d'intervention et la consolidation progressive des capacités de gestion du secteur de l'eau et de l'assainissement.



Architecture du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous

VI — GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME



VI.1. Enjeux de la gouvernance du Programme

La gouvernance du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous constitue un levier essentiel pour assurer la cohérence, l'efficacité et la durabilité de l'action sectorielle. Dans un contexte marqué par la multiplicité des acteurs, des usages de l'eau et des contraintes environnementales, une organisation claire du pilotage apparaît indispensable afin de renforcer la coordination des interventions et de soutenir une gestion plus structurée des ressources hydriques et des services associés.

Le dispositif de gouvernance vise ainsi à favoriser l'alignement des interventions avec les priorités sectorielles, à renforcer les capacités de pilotage stratégique et à améliorer les mécanismes de concertation entre les différentes parties prenantes. Cette approche contribue également à réduire les risques de fragmentation institutionnelle, à améliorer la lisibilité des actions engagées et à consolider la continuité des dynamiques programmatiques dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

VI.2. Principes généraux de gouvernance

L'organisation de la gouvernance du Programme repose sur des principes destinés à garantir la clarté des responsabilités, la cohérence des mécanismes de décision et l'efficacité du pilotage sectoriel. Cette gouvernance privilégie une articulation équilibrée entre orientation stratégique, coordination programmatique et mise en œuvre des interventions, afin d'assurer une gestion structurée et durable des actions soutenues dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Le dispositif repose également sur des principes de transparence, de redevabilité, de participation et d'alignement avec les cadres institutionnels nationaux. Une attention particulière est accordée à la concertation entre les acteurs publics, techniques et territoriaux ainsi qu'à la prise en compte des réalités locales dans les mécanismes de gouvernance, de manière à renforcer l'appropriation institutionnelle et la cohérence des interventions sectorielles.

VI.3. Niveau stratégique de gouvernance

Les orientations stratégiques du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous relèvent des instances dirigeantes de l'Association Mondiale pour le Développement. À ce niveau, les décisions portent notamment sur les grandes priorités sectorielles, les orientations programmatiques générales ainsi que la cohérence du Programme avec la vision globale de l'AMD et les engagements internationaux liés à l'eau, à l'assainissement et au développement durable.

Le niveau stratégique assure également le suivi des grandes évolutions du secteur, l'intégration des enjeux émergents et l'articulation du Programme avec les autres Programmes mondiaux de l'AMD. Cette fonction de pilotage contribue à garantir la stabilité des orientations, la cohérence institutionnelle et l'inscription du Programme dans des trajectoires durables de transformation sectorielle.

VI.4. Pilotage programmatique sectoriel

Le pilotage programmatique sectoriel vise à assurer la traduction des orientations stratégiques du Programme en cadres d'intervention cohérents et opérationnels. Il permet d'organiser les interventions autour des axes stratégiques définis, de renforcer leur articulation et de veiller à leur contribution effective aux objectifs sectoriels liés à l'eau, à l'assainissement et à la sécurité hydrique.

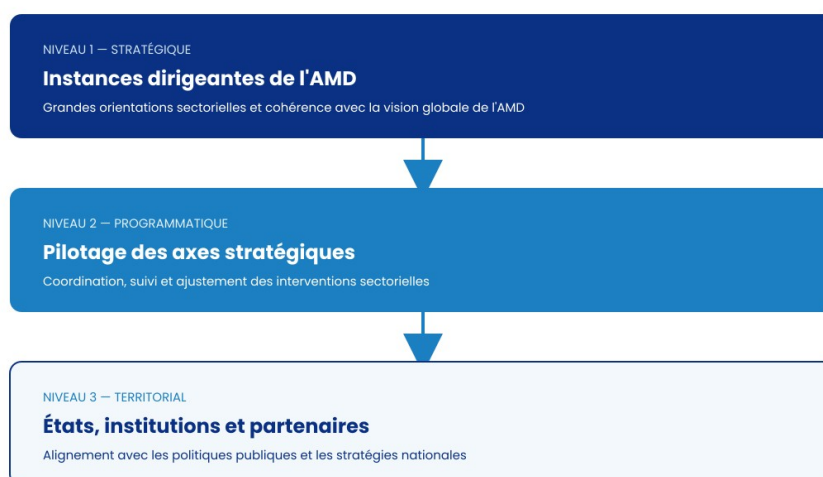
Ce pilotage repose sur des mécanismes de coordination, de suivi et d'analyse permettant d'apprécier l'évolution des interventions, d'identifier les besoins d'ajustement et de limiter les risques de dispersion des initiatives. Il contribue également à améliorer la consolidation des résultats

sectoriels, à renforcer la cohérence des actions engagées et à soutenir une lecture globale des dynamiques de transformation du secteur hydraulique.

VI.5. Articulation avec les États et les partenaires

Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous prévoit des mécanismes d'articulation étroite avec les États, les institutions sectorielles, les collectivités territoriales et les différents acteurs intervenant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Cette articulation vise à renforcer l'alignement des interventions avec les politiques publiques nationales, les stratégies territoriales et les priorités sectorielles définies à différentes échelles de gouvernance.

Le Programme favorise également des cadres de concertation et de coordination destinés à améliorer la complémentarité des interventions, le partage d'informations et la cohérence des actions engagées. Cette dynamique contribue à consolider le dialogue sectoriel, à renforcer les capacités institutionnelles et à soutenir une mobilisation plus structurée des expertises et des ressources nécessaires au développement durable des systèmes hydriques et des services d'assainissement.



Architecture de gouvernance et de pilotage du Programme

VII — MISE EN ŒUVRE ET INSCRIPTION DES PROJETS



VII.1. Logique générale de mise en œuvre

La mise en œuvre des interventions soutenues dans le cadre du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous s'inscrit dans une logique de cohérence sectorielle et de transformation durable des systèmes de gestion de l'eau et de l'assainissement. Les actions développées sont conçues de manière à contribuer aux orientations stratégiques du Programme tout en tenant compte des réalités institutionnelles, territoriales et environnementales propres à chaque contexte d'intervention.

L'approche retenue privilégie des mécanismes favorisant l'appropriation nationale, la continuité des actions et l'intégration des interventions dans les politiques publiques et les dispositifs sectoriels existants. Cette logique vise à renforcer la durabilité des investissements, à améliorer la complémentarité des initiatives et à soutenir le développement progressif de systèmes hydriques plus résilients, plus efficaces et mieux adaptés aux enjeux contemporains liés à l'eau et à l'assainissement.

VII.2. Inscription des projets dans le Programme

L'inscription des projets au sein du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous constitue un mécanisme destiné à assurer la cohérence des interventions avec les orientations stratégiques et les priorités sectorielles définies par le cadre programmatique. Chaque projet est ainsi considéré comme une contribution à une dynamique globale de transformation du secteur de l'eau et de l'assainissement, sans se substituer aux procédures techniques, administratives ou financières propres à sa mise en œuvre.

Cette logique d'inscription permet d'apprécier les interventions au regard de leur contribution aux résultats sectoriels attendus, de leur complémentarité avec les autres initiatives en cours et de leur capacité à renforcer durablement les systèmes hydriques et les mécanismes de gouvernance associés. Elle favorise également une meilleure lisibilité de l'action sectorielle et facilite la consolidation des impacts à moyen et long terme.

VII.3. Coordination opérationnelle

La coordination opérationnelle constitue un mécanisme essentiel pour assurer la cohérence des interventions mises en œuvre dans le cadre du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous. Elle vise à renforcer les synergies entre les différents projets et acteurs sectoriels, à limiter les risques de duplication des actions et à favoriser une utilisation plus efficiente des ressources mobilisées dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Cette coordination repose sur des dispositifs de concertation, de partage d'informations et de suivi permettant d'améliorer l'articulation des interventions aux différentes échelles territoriales. Elle contribue également à renforcer la complémentarité entre les initiatives programmatiques, à faciliter les ajustements nécessaires en cours de mise en œuvre et à soutenir une dynamique sectorielle plus intégrée et durable.



Cycle de mise en œuvre et d'inscription des projets

VIII — PARTENARIATS, FINANCEMENT ET DURABILITÉ



VIII.1. Partenariats stratégiques

La mise en œuvre du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous repose sur une dynamique partenariale destinée à renforcer la cohérence, la complémentarité et l'efficacité de l'action sectorielle. Cette approche vise à favoriser la coopération entre les institutions publiques, les collectivités territoriales, les structures techniques, les organisations de la société civile, les centres de recherche et les autres acteurs intervenant dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des ressources hydriques.

Les partenariats développés dans ce cadre ont pour objectif de soutenir le partage d'expertises, le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration de la coordination des interventions. Ils contribuent également à faciliter l'alignement des actions avec les priorités nationales et territoriales, tout en favorisant une approche concertée des enjeux liés à la sécurité hydrique, à la résilience climatique et à la durabilité des services essentiels.

VIII.2. Mobilisation et gestion des ressources financières

La mobilisation des ressources financières s'inscrit dans une approche visant à soutenir la continuité et la stabilité des interventions engagées dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. L'objectif poursuivi consiste à favoriser des mécanismes de financement capables d'accompagner des dynamiques de transformation durables, compatibles avec les priorités sectorielles, les capacités institutionnelles et les réalités territoriales des États et des collectivités concernées.

La gestion des ressources repose sur des principes de transparence, de traçabilité et de redevabilité destinés à renforcer l'efficacité des investissements et la crédibilité des dispositifs programmatiques. Une attention particulière est accordée à l'optimisation des allocations financières, à l'amélioration des mécanismes de suivi budgétaire et à la cohérence entre les ressources mobilisées et les objectifs sectoriels poursuivis.

Le Programme encourage également une meilleure articulation entre les financements sectoriels, les cadres nationaux de planification et les dispositifs de gestion publique afin de soutenir une utilisation plus cohérente et plus durable des ressources consacrées au développement des systèmes hydriques et des services d'assainissement.

VIII.3. Mécanismes de financement programmatique

Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous privilégie des mécanismes de financement favorisant la continuité des interventions, la cohérence sectorielle et la consolidation des résultats à moyen et long terme. L'approche retenue vise à dépasser les logiques de financement fragmenté en soutenant des dispositifs capables d'accompagner durablement les politiques publiques, les infrastructures hydrauliques et les mécanismes de gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Selon les contextes d'intervention, différents instruments financiers peuvent être mobilisés, notamment des dispositifs de cofinancement, des fonds programmatiques sectoriels, des mécanismes d'appui territorial ou des financements orientés vers les résultats. L'objectif est de favoriser une meilleure complémentarité des ressources, de renforcer la prévisibilité des investissements et de soutenir des interventions compatibles avec les capacités institutionnelles et opérationnelles des territoires concernés.

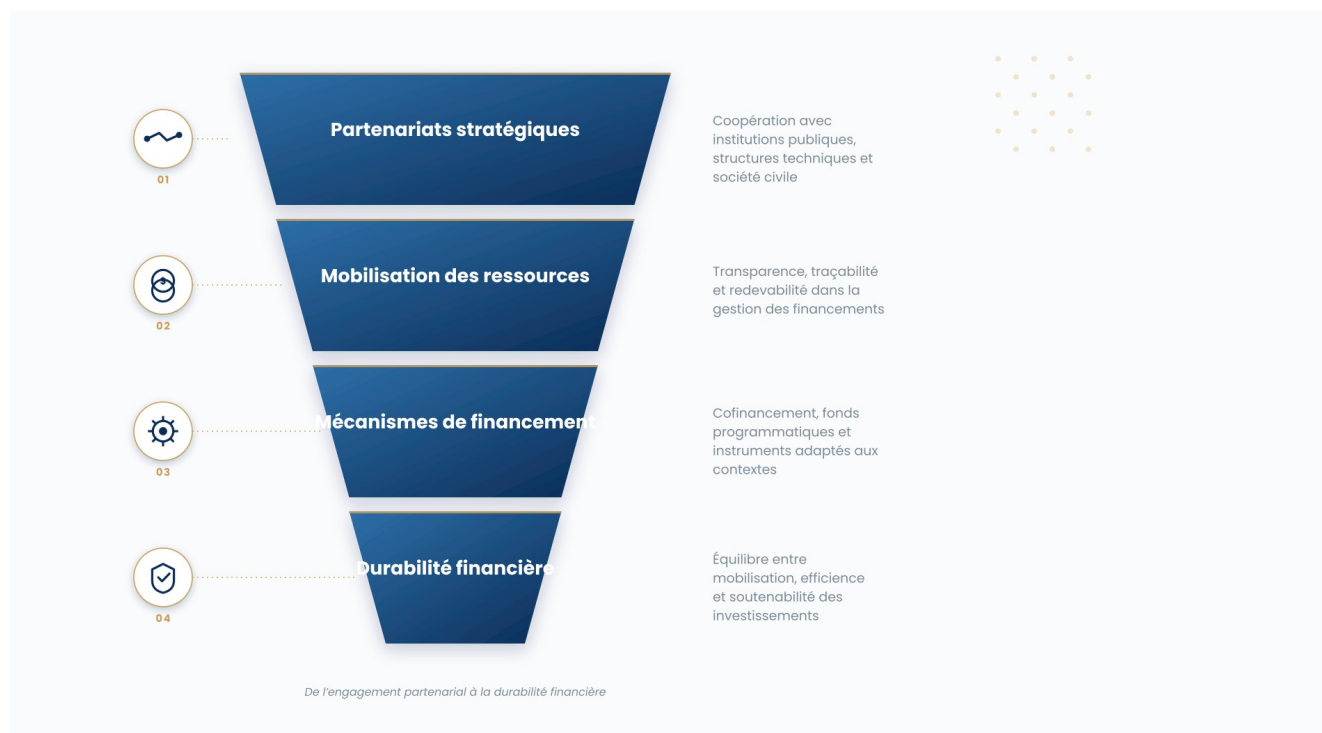
Cette approche programmatique contribue également à améliorer la lisibilité des investissements sectoriels, à faciliter la coordination des contributions techniques et financières et à renforcer la capacité des acteurs sectoriels à inscrire leurs interventions dans des trajectoires durables de développement des systèmes hydriques et des services d'assainissement.

VIII.4. Durabilité financière du Programme

La durabilité financière du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous repose sur la recherche d'un équilibre entre mobilisation des ressources, efficacité des investissements et renforcement progressif des capacités nationales de financement du secteur. Cette orientation vise à réduire la vulnérabilité des interventions aux fluctuations des financements externes et à favoriser une intégration progressive des priorités sectorielles dans les mécanismes nationaux et territoriaux de planification budgétaire.

Une attention particulière est accordée à la soutenabilité des investissements réalisés dans les infrastructures hydrauliques, les services d'assainissement et les dispositifs de gestion des ressources hydriques. Cette approche implique notamment la prise en compte des coûts de maintenance, de renouvellement des équipements, de fonctionnement des services et de renforcement des capacités techniques nécessaires à la continuité des interventions.

Le Programme encourage également le développement de mécanismes favorisant une gestion plus efficiente des ressources financières, l'amélioration des capacités de gestion budgétaire et le renforcement de la viabilité économique des services liés à l'eau et à l'assainissement. Cette dynamique contribue à soutenir des modèles d'intervention plus durables, compatibles avec les réalités économiques, sociales et environnementales des territoires concernés.



Partenariats, financement et durabilité du Programme

IX — SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION



IX.1. Cadre de résultats et indicateurs sectoriels

Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous s'appuie sur un cadre de résultats sectoriel destiné à mesurer l'évolution des interventions et leur contribution aux transformations recherchées dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la sécurité hydrique. Ce cadre permet d'assurer une lecture consolidée des progrès réalisés et de renforcer la cohérence entre les actions mises en œuvre et les objectifs stratégiques du Programme.

Les indicateurs retenus visent à apprécier les évolutions liées à l'accès aux services essentiels, à la qualité de la gouvernance hydrique, à la gestion durable des ressources en eau, à la résilience des systèmes hydriques et au renforcement des capacités institutionnelles. Dans la mesure du possible, ces indicateurs sont alignés sur les référentiels nationaux et internationaux afin de favoriser la comparabilité des données, la cohérence des dispositifs de suivi et l'appropriation institutionnelle des mécanismes d'évaluation.

Le cadre de résultats constitue également un outil d'orientation stratégique permettant d'identifier les progrès, les contraintes et les ajustements nécessaires à l'amélioration continue des interventions. Il contribue ainsi à renforcer la qualité du pilotage sectoriel, la consolidation des acquis et la capacité des acteurs à démontrer les effets durables des actions engagées.

IX.2. Dispositif de suivi et d'évaluation

Le dispositif de suivi et d'évaluation du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous vise à apprécier l'évolution des interventions, à mesurer leur contribution aux objectifs sectoriels et à soutenir l'amélioration continue des mécanismes de mise en œuvre. Il repose sur des outils de collecte, d'analyse et de consolidation des données permettant de renforcer la qualité du pilotage programmatique et la production d'informations utiles à la prise de décision.

Le suivi porte notamment sur l'état d'avancement des interventions, la cohérence des actions engagées, l'évolution des résultats sectoriels et l'identification des contraintes susceptibles d'affecter la performance du Programme. Les évaluations permettent quant à elles d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et les effets des interventions sur les systèmes hydriques, les services d'assainissement et les dynamiques territoriales associées.

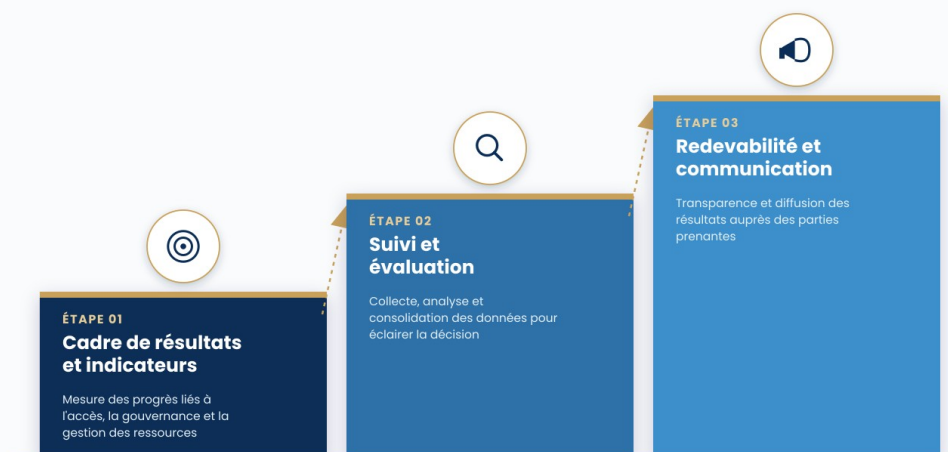
L'ensemble du dispositif est conçu pour favoriser une gestion fondée sur les résultats, renforcer les capacités d'anticipation et améliorer l'adaptation des interventions aux évolutions des contextes environnementaux, institutionnels et sociaux. Il contribue également à la capitalisation des expériences et au développement d'une culture sectorielle orientée vers l'apprentissage et l'amélioration des pratiques.

IX.3. Redevabilité et communication des résultats

La redevabilité du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous vise à garantir la transparence des interventions, la fiabilité des informations produites et la clarté des résultats obtenus dans le cadre des actions soutenues. Elle repose sur des mécanismes de suivi, de reporting et de diffusion de l'information permettant de renforcer la confiance entre les différentes parties prenantes et d'améliorer la qualité du pilotage sectoriel.

La communication des résultats a pour objectif de valoriser les avancées réalisées, de faciliter le partage des connaissances et de soutenir le dialogue autour des enjeux liés à l'eau, à l'assainissement et à la sécurité hydrique. Elle s'appuie sur des supports variés tels que les rapports sectoriels, les tableaux de bord, les notes analytiques, les publications techniques et les mécanismes de capitalisation des expériences.

Cette démarche contribue à améliorer la lisibilité des interventions, à renforcer la diffusion des bonnes pratiques et à soutenir une meilleure appropriation des résultats par les institutions, les acteurs territoriaux et les parties prenantes concernées. Elle participe également à la consolidation d'une culture de gestion orientée vers l'analyse, l'apprentissage et l'amélioration continue des interventions sectorielles.



Une montée en maturité du pilotage, du cadre de résultats à la redevabilité

Suivi, évaluation et redevabilité du Programme

X — GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET PÉRENNITÉ



X.1. Gestion des risques et conformité

Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous intègre un dispositif de gestion des risques destiné à anticiper, réduire et suivre les facteurs susceptibles d'affecter la continuité, la performance et la durabilité des interventions sectorielles. Les risques pris en compte concernent notamment les dimensions institutionnelles, opérationnelles, financières, environnementales, climatiques et sociales pouvant influencer la gestion des ressources hydriques et le fonctionnement des services d'eau et d'assainissement.

L'approche retenue repose sur des mécanismes d'identification, d'analyse et de suivi des risques afin de renforcer la capacité d'anticipation et d'adaptation du Programme face aux évolutions des contextes d'intervention. Une attention particulière est accordée aux risques liés aux événements climatiques extrêmes, à la dégradation des ressources naturelles, aux insuffisances de gouvernance, aux contraintes techniques ainsi qu'aux vulnérabilités territoriales susceptibles d'affecter les infrastructures et les systèmes hydriques.

Les exigences de conformité constituent également un principe structurant du Programme. Les interventions soutenues sont appelées à s'inscrire dans le respect des cadres réglementaires nationaux, des normes environnementales et sociales ainsi que des standards internationaux applicables au secteur de l'eau et de l'assainissement. Cette démarche vise à renforcer la crédibilité institutionnelle du Programme, à sécuriser la mise en œuvre des interventions et à favoriser des pratiques de gestion responsables et durables.

X.2. Durabilité institutionnelle et opérationnelle

La durabilité du Programme mondial d'appui à l'eau pour tous repose sur le renforcement progressif des capacités institutionnelles, techniques et organisationnelles des acteurs intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Cette orientation vise à favoriser l'ancrage des interventions dans les dispositifs nationaux et territoriaux existants afin de garantir la continuité des actions au-delà des cycles de mise en œuvre des projets et des appuis ponctuels.

L'approche retenue privilégie le développement de mécanismes durables de gouvernance, de gestion et de maintenance des infrastructures hydrauliques et des services associés. Une attention particulière est accordée au transfert de compétences, à la consolidation des dispositifs de planification, au renforcement des capacités de gestion opérationnelle ainsi qu'à l'amélioration des mécanismes de coordination entre les différents acteurs sectoriels.

La pérennité opérationnelle implique également la prise en compte des contraintes liées aux coûts de fonctionnement, à la maintenance des équipements, à la gestion des ressources humaines et à la continuité des services essentiels. Le Programme encourage ainsi des modèles d'intervention adaptés aux réalités économiques, institutionnelles et territoriales des contextes concernés, afin de renforcer la stabilité et la résilience des systèmes hydriques sur le long terme.



Gestion des risques et durabilité institutionnelle

CONCLUSION

Le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous constitue un cadre programmatique destiné à structurer l'action sectorielle dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la sécurité hydrique autour d'une vision cohérente, durable et orientée vers les transformations structurelles. À travers cette approche, l'Association Mondiale pour le Développement entend contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, à l'amélioration de la gouvernance hydrique et au développement de systèmes plus résilients face aux pressions environnementales, climatiques et territoriales.

Le Programme privilégie une logique intégrée articulant gouvernance, infrastructures, préservation des ressources naturelles, développement territorial et amélioration des services essentiels. Cette orientation vise à soutenir des dynamiques sectorielles capables de répondre durablement aux besoins des populations tout en favorisant une gestion plus équilibrée et plus soutenable des ressources hydriques.

En renforçant la cohérence des interventions, la coordination des acteurs et l'inscription des initiatives dans des trajectoires de long terme, le Programme mondial d'appui à l'eau pour tous a vocation à constituer un instrument stratégique d'accompagnement des politiques publiques et de consolidation des systèmes hydriques. Il participe ainsi à la promotion d'un développement plus inclusif, plus résilient et davantage adapté aux enjeux contemporains liés à l'eau et à l'environnement.



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —

UNE MISSION DE L'AMAD